

Note préparatoire – Croissance et mentalités

Cette note analyse trois conditions de réussite de toute réforme :

- l'adhésion, par la prise de conscience de la **nécessité** de réformer ;
- l'appropriation, par la prise de conscience de l'**intérêt** individuel et collectif à réformer ;
- l'implication, par la **confiance** dans l'équité des efforts demandés et par le caractère transparent et participatif du processus d'élaboration de la réforme.

La combinaison de ces trois facteurs-clés souligne l'importance de **la pédagogie de la réforme, qui doit à la fois encourager (les objectifs sont réalisables) et mobiliser (ne pas atteindre ces objectifs aurait des conséquences)**.

Pour chacun de ces trois piliers de la réforme, seront successivement présentés :

- des éléments d'explication du retard, des réticences, du refus de se rendre à l'évidence qui ont mis à mal la plupart des tentatives de réforme d'envergure en France depuis plusieurs décennies ;
- des exemples concrets montrant les succès obtenus par nos partenaires à l'étranger (notamment l'Allemagne qui, partant d'un modèle social proche du nôtre, a su faire évoluer ses structures économiques en peu de temps et, apparemment, avec des résultats rapides en matière de croissance) et les enseignements qui peuvent en être tirés ;
- des pistes de propositions pour mobiliser les Français autour des réformes, en prenant appui et inspiration, le cas échéant, sur les succès déjà obtenus dans certains domaines.

I. A L'ORIGINE DE LA REFORME, UN CHOC D'OPINION

A. Ça n'a pas encore marché en France : pourquoi ?

Il est très rare qu'un projet de réforme bénéficie d'un fort soutien populaire en France¹. Un diagnostic largement partagé sur la nécessité des réformes fait généralement défaut. Trois raisons principales peuvent être avancées :

- la culture politique et les mécanismes de dialogue social favorisent plus les positions confrontationnelles et stéréotypées, voire dogmatiques, que l'émergence d'un consensus transpartisan ;
- malgré le débat récurrent sur le « déclin français », la France n'a pas connu de crise grave brutalement ressentie dans la vie quotidienne qui l'aurait conduite à franchir le seuil de déclenchement du sursaut. Cette relative immunité face à des variations cycliques trop importantes est notamment due à la résilience de sa demande interne, notamment la consommation des ménages, qui constitue en quelque sorte un matelas incompressible amortissant les fluctuations conjoncturelles à la baisse (Cf. intervention de M. Cotis lors de la réunion de l'atelier tenue le 1^{er} octobre dernier) ;
- les thèmes mis en avant dans notre pays pour créer un choc d'opinion se sont concentrés sur question de la dette publique (Cf. « faillite »). Il s'agit là toutefois d'une

¹ Seuls des succès ponctuels et partiels peuvent être relevés (sur la question des retraites notamment, depuis 1991).

thématique relativement abstraite – les montants, au demeurant considérables, cités dans le rapport Pébereau n'ont pas forcément une résonance claire dans l'opinion – et dont la force de conviction peut être quelque peu affaiblie par le fait que l'endettement public de la France est d'un ordre de grandeur comparable à celui de l'Allemagne et des Etats-Unis, tandis que la signature de l'Etat sur les marchés continue d'être notée AAA.

B. Ça a marché à l'étranger : pourquoi ?

La totalité des pays ayant entrepris des réformes avec succès s'est appuyée sur un choc d'opinion : la nécessité d'entreprendre des réformes s'est imposée d'elle-même en raison de l'accumulation de mauvais résultats économiques, de crises sociales ou de crises politiques qui ne laissaient persister aucune ambiguïté sur le caractère inéluctable des changements structurels à opérer.

La cas de la Suède est, à cet égard, particulièrement éclairant. L'impulsion en faveur des réformes y a été donnée à la suite d'une période marquée par des résultats économiques catastrophiques : deux années de croissance négative en 1992 et 1993 (resp. -1,2% et -2%), un déficit budgétaire abyssal (-11,8% du PIB en 1993) et une dette publique en progression explosive (46% du PIB en 1990 ; plus de 80% du PIB en 1994). Le fait qu'il s'agisse d'un pays de taille relativement petite a pu faciliter la coordination entre acteurs économiques et sociaux (Cf. intervention de M. Cotis lors de la réunion de l'atelier tenue le 1^{er} octobre dernier).

L'Allemagne présente une configuration proche, même si les difficultés économiques y ont été d'une moindre ampleur. De 1995 à 2004, l'Allemagne a ainsi connu une croissance moyenne inférieure de près d'un point à celle de la zone euro. De 2001 à 2004, la croissance cumulée y a été de moins de 2,5%, avec une année de recul du PIB en 2003 (-0,2%). A cette atonie persistante de la croissance s'est ajoutée une dégradation de la balance des transactions courantes, négative de 1997 à 2001. Ces mauvais résultats ont été ressentis de façon particulièrement vive dans un pays où la prospérité économique a été étroitement associée à la démocratie : depuis les années 1950 pour l'Allemagne de l'Ouest, depuis 1990 pour l'Allemagne de l'Est. Certes, dans un premier temps, les difficultés ont été mises sur le compte de la réunification et de ses conséquences. Mais il est apparu à partir de la fin des années 1990 que la réunification n'expliquait pas tout et que **l'Allemagne était en train de devenir, selon une expression alors souvent utilisée dans la presse, la « lanterne rouge » de l'Europe**. Dans ce contexte, un pas important a été franchi en 2002, lorsque le Chancelier Schröder a reconnu que la réunification n'était pas la seule coupable et que des réformes du modèle de l'« économie sociale de marché » étaient désormais nécessaires.

On pourrait multiplier les exemples de ce type, de **la réforme de la fonction publique en Italie, qui s'appuyait sur un mécontentement de plus en plus manifeste de la population face aux faibles performances de l'administration**, aux **réformes du marché du travail en Espagne, entreprises à un moment où le pays comptait près de 20% de chômeurs**.

La prise de conscience de la nécessité de réformer pour s'adapter à un environnement en mutation rapide sous l'effet de la mondialisation a souvent été portée par les jeunes ayant effectué une expérience d'immersion à l'étranger relativement longue (1 an), préalable à l'entrée à l'université (comme en Suède, mais aussi parfois en Allemagne) ou postérieure au service national (comme en Israël).

En outre, plusieurs plans de réforme menés avec succès à l'étranger, par exemple au Canada sous l'impulsion du Premier Ministre Jean Chrétien, ont mis en avant le thème de la **solidarité intergénérationnelle**.

C. Ça peut marcher en France : comment ?

Un exemple de réussite en France sur lequel il est possible de capitaliser :

- *les réformes des retraites menées en 1991 et en 2003*

Le « choc d'opinion » pourra être suscité par un mouvement irrationnel, d'ordre émotionnel. Les ressorts du rêve pourront être mobilisés : il s'agit de rassembler autour d'aspirations communes fondant un projet de société, porteur et de nature à dépasser les égoïsmes. C'est pourquoi **la Commission ne rendra pas un rapport : elle proposera un projet** (Cf. intervention de M. Attali lors de la réunion de l'atelier tenue le 9 octobre dernier).

Ainsi, de même que **nous nous préoccupons de plus en plus de l'état dans lequel nous laisserons la planète à nos enfants**, nous pourrions nous interroger sur le legs économique et social que nous leur transmettrons. Il s'agit ici de **généraliser notre conscience environnementale (émergente) à tout le champ de la solidarité intergénérationnelle**, qui porte en premier lieu sur l'enjeu de la dette publique (qui peut susciter une mobilisation transpartisane), notamment sociale (prise de conscience du financement de nos consultations médicales actuelles par le travail futur de nos petits-enfants).

Un argument supplémentaire pourraient être particulièrement mobilisateur : **la prospérité de la France (donc des Français) n'est pas un acquis social. Il y a 25 ans, la richesse par habitant des britanniques était inférieure d'un quart à celle des Français ; elle lui est aujourd'hui supérieure de 10%**. Un différentiel de croissance de quelques dixièmes de points chaque année conduit à des écarts qui se creusent rapidement, y compris entre pays développés.

Pour se « reconnecter » au monde (Cf. intervention de Mme Weissman lors de la réunion de l'atelier tenue le 1^{er} octobre dernier), il est indispensable de **systématiser l'apprentissage à l'école de l'anglais et d'une seconde langue étrangère** (en banalisant le mandarin au même titre que l'allemand ou l'espagnol).

Il apparaît également souhaitable d'encourager **l'immersion à l'étranger comme un pilier de la formation et du développement de la personnalité de tous les jeunes Français**. Un réseau international pourrait être mis en place, selon des modalités à préciser :

- sous forme de stages, à condition qu'ait été préalablement définie et mise en pratique une déontologie des stages (« moraliser » les stages) et que soit créé système de bourses centralisé par établissement le cas échéant (pour garantir une équité entre postulants) et accompagné d'aides financières si nécessaire (dans une logique de type ZEP / Sciences-Po) ;
- dans le cadre d'un service civique réinstauré.

II. AU CŒUR DE LA REFORME, L'INTERET : ON A TOUS A Y GAGNER

A. Ça n'a pas encore marché en France : pourquoi ?

L'échec de multiples tentatives de réformes menées en France tient notamment au **sentiment commun d'avoir plus à perdre qu'à gagner au changement**. Faute d'identification claire des gains que pourra procurer la réforme, **le statu quo est considéré comme l'option la plus rassurante. Il en résulte une vitrification des trajectoires individuelles, un gel du système de redistribution qui fige les inégalités plus qu'il ne les corrige**.

La plupart des réformes profitent à tous, mais de façon diffuse et indirectement perceptible, tandis qu'elles remettent en cause quelques rentes ciblées, causant des pertes concentrées qui favorisent l'**effet de coalition** pour s'opposer à la réforme, suivant une logique inspirée des thèses de Rawls plutôt que de l'approche utilitariste (Cf. intervention de M. Le Bras lors de la réunion de l'atelier tenue le 9 octobre dernier).

Les réformes se heurtent également à une forme de schizophrénie des **Français qui sont désireux de tirer le bénéfice des avantages de la mondialisation dans leur vie quotidienne (baisse des prix, élargissement de l'offre, démocratisation des voyages...) sans accepter les contraintes qui en sont la contrepartie inévitable (pression concurrentielle, exigence de compétitivité)** (Cf. intervention de M. Cotis lors de la réunion de l'atelier tenue le 1^{er} octobre dernier).

De même, l'attention de l'opinion publique est focalisée sur les destructions d'emplois, en particulier sur les « plans sociaux » (devenus plans de sauvegarde de l'emploi), alors qu'ils représentent moins de 5% des pertes d'emploi. Il en ressort une méconnaissance du « bouillonnement » qui caractérise le fonctionnement du marché du travail, occultant le fait qu'en moyenne, un emploi créé correspond à cinq mouvements (trois créations, deux destructions).

B. Ça a marché à l'étranger : pourquoi ?

Selon l'expression de Robert Rubin, la croissance est « la marée qui élève tous les bateaux du port ». Tous les pays qui se sont mobilisés pour entreprendre des réformes redynamisant leur croissance potentielle ont clairement mis en avant la pertinence de ces choix et leurs retombées positives pour le plus grand nombre, pour les générations à venir ou pour le mieux être.

Cette **inscription dans une dynamique de long terme** traduit le fait que **la réforme ne s'effectue pas pour solde de tout compte** : les pays qui ont su surmonter leur difficultés structurelles et tirer parti des opportunités offertes par la mondialisation sont ceux qui sont capables de s'adapter constamment. Il s'agit donc de **faire émerger dans la société une culture du changement** (Cf. intervention de M. Kaspar lors de la réunion de l'atelier tenue le 9 octobre dernier).

C. Ça peut marcher en France : comment ?

Un exemple de réussite en France sur lequel il est possible de capitaliser :

- *le succès de nombreuses entreprises françaises, qui se situent parmi les leaders mondiaux dans leur spécialité et sont considérées à l'étranger comme des modèles de stratégie et de management*

Un message d'accompagnement clair doit être promu : tout citoyen attaché au modèle social français à intérêt à la réforme (prise en compte réaliste de l'effet de ciseaux démographique et du caractère déresponsabilisant de la gestion actuelle des dépenses de santé). **C'est en modernisant notre système de redistribution que nous pourrons le préserver.** L'absence de réformes condamnerait notre capacité à mettre en pratique nos préférences collectives et la qualité de vie à laquelle nous sommes attachés².

Pour que chacun comprenne la logique et l'intérêt de la réforme et puisse en devenir un acteur, il est également crucial de **développer la culture économique et l'esprit d'initiative** :

- en développant les **échanges croisés écoles-entreprises, aussi bien pour les élèves que pour leurs enseignants** (en capitalisant sur les initiatives existantes : association Jeunesse – Entreprise, témoignages d'entrepreneurs sur le modèle du site www.100000entrepreneurs.com, semaine école-entreprise organisée par le Medef et l'Education nationale en Ile-de-France, séjours en entreprise) ;
- en généralisant les modules de formation à l'économie et en organisant des **stages de plusieurs semaines en entreprise, surtout en PME/TPE**³, pour les décideurs et médiateurs de la vie économique (journalistes, magistrats, enseignants, inspecteurs du travail et des impôts, futurs cadres de la fonction publique) ;
- en encourageant les stages d'immersion en entreprise pour le grand public par une déductibilité partielle des cotisations formation professionnelle pour les entreprises d'accueil ;
- en créant une Cité de l'économie sur le modèle de la Cité des sciences (pourquoi ne pas l'installer au Palais Brongniart ?) ;

² Cf. une contribution recueillie sur le blog : « nous sommes dans un contexte de compétition internationale forte. Sortir du jeu et se concentrer sur notre art de vivre serait à moyen terme le meilleur moyen de le remettre en cause ».

³ Par exemple sur le modèle des initiatives du CERPET, attaché aux inspections générales d'économie et de gestion et de STI.

- en **stimulant la diffusion de la culture économique dans les médias par un renforcement des obligations prévues par la loi ou les cahiers des charges des réseaux nationaux de télévision** et en les assistant dans leur mise en œuvre si nécessaire.

Plusieurs de ces propositions rejoignent les recommandations du Conseil pour la Diffusion de la Culture Economique (CODICE). Il apparaît souhaitable de redynamiser cette instance et de donner plus d'impact et d'audience à ses travaux en impliquant les journaux et les universités, qui devraient devenir les véritables animateurs du CODICE (le MINEFE ne jouant alors qu'un rôle de facilitateur). Plus largement, il apparaît essentiel que l'enseignement de l'économie ne soit pas perçu comme venant « d'en haut ». La diffusion de la culture économique doit être envisagée sur le long terme et ne doit pas donner l'impression d'une instrumentalisation « pour faire passer la pilule de la réforme ».

Il s'agit, par ces mesures, de **réhabiliter certains concepts** après avoir atténué l'image négative qu'ils véhiculent :

- la **concurrence**, qui peut être promue, en transposant les valeurs de la compétition sportive, comme l'**outil de l'égalité des chances, de l'accessibilité à chacun, du brassage, du respect des règles, du partage de la valeur ajoutée en faveur du consommateur**. La concurrence est un pacte social qui concourt à l'efficacité et permet le financement collectif de mécanismes d'assurance ;
- la flexibilité et la fluidité du marché du travail. **L'avenir ne sera pas l'emploi à vie mais la succession de plusieurs emplois entre lesquels le chômage ne durera pas** (cf. J. Pisani-Ferry).

III. LA CONFIANCE DANS LA CONTRIBUTION ET L'IMPLICATION DE CHACUN

A. Ça n'a pas encore marché en France : pourquoi ?

Le corporatisme sur lequel repose le système français de protection sociale a progressivement abouti à un éclatement, une différenciation et une sectorisation des régimes applicables. Il entraîne une double crise de confiance :

- le manque de lisibilité alimente le sentiment de resquille généralisée ou à tout le moins d'inégalités masquées, favorisant la méfiance et l'incivisme (notamment socialo-fiscal) ;
- l'incertitude sur la pérennité du financement favorise l'apparition d'un effet d'équivalence néo-ricardienne.

En outre, les processus d'élaboration de projets de réforme sont généralement peu transparents et font rarement appel à la négociation.

Lorsqu'elle a lieu, la négociation est parfois rendue difficile par la méconnaissance de données statistiques qui pourraient mettre en évidence une zone de convergence d'intérêts. Par exemple, s'agissant de l'assurance-maladie, sachant qu'un médecin généraliste prescrit en moyenne 4 fois plus que ce qu'il gagne (net de frais), une réduction négociée et concertée de 10% du montant des prescriptions permettrait une augmentation des honoraires de 40%, à coût constant.

Dans l'ensemble, la mobilisation d'experts et plus largement de la société civile est entravée par l'accessibilité problématique d'un certain nombre de données :

- les statistiques relatives aux politiques de l'emploi, éparpillées entre l'UNEDIC, l'ANPE et l'Etat, ne sont pas toujours compatibles entre elles et sont souvent difficilement accessibles pour les chercheurs. Il arrive que ces derniers renoncent à les collecter, préférant poursuivre leurs travaux sur des données étrangères. Dans ces conditions, l'évaluation de la politique de l'emploi suivie dans notre pays apparaît

- le cas de figure précédent vaut aussi pour les données fiscales, dont un bon nombre ne sont pas publiques, ce qui ne favorise pas le développement de recherches au sujet de l'efficacité des nombreux dispositifs d'incitation fiscale dont notre pays s'est doté ;
- enfin, dernier exemple de cette liste non limitative, il n'existe pas de données fiables pour retracer l'effort financier fait en matière de formation professionnelle ; le document d'explication accompagnant la loi de finances relatif à la formation professionnelle (« jaune budgétaire ») évalue ce montant à 25 milliards d'euros, mais les spécialistes du secteur s'accordent à considérer ce chiffre comme très erroné. Une commission spécialisée du Conseil national de la formation tout au long de la vie a bien été chargée d'établir le compte exact de ces dépenses : au bout de deux ans de travaux, elle n'y est pas encore parvenue, ce qui donne une idée de la difficulté de la tâche et de l'impossibilité actuelle d'utiliser des données fiables pour évaluer les politiques publiques dans ce domaine.

Enfin, la crédibilité de la politique économique et la confiance dans les mesures de réforme annoncées sont à la fois :

- altérées par la sédimentation et l'empilement des plans de réforme successifs, conçus sans cohérence comme autant de vagues et de modes dont chacune éclot « en attendant la prochaine » ;
- et affectées par l'illusion de l'impact du policy-mix conjoncturel sur la croissance. En France, souvent, la publication de chiffres de croissance trimestrielle décevants est suivie de l'annonce de la mise en place de dispositifs de saupoudrage censés relancer l'activité économique à court terme : ils sont peu efficaces et coûteux à la fois pour les finances publiques et pour la crédibilité des pouvoirs publics.

B. Ça a marché à l'étranger : pourquoi ?

L'exemple de l'Allemagne peut être utilisé pour montrer comment, en un temps relativement restreint – 2002-2004 –, un gouvernement est parvenu à faire accepter des réformes importantes de la protection sociale et du marché du travail. L'une des clés de la réussite des réformes en Allemagne a été l'obtention d'un degré élevé de consensus populaire ; lorsque la Commission Hartz, chargée en 2002 de formuler les propositions relatives à la réforme du marché du travail, a rendu ses conclusions, elle a pu s'appuyer sur un soutien massif de l'opinion sur le principe des réformes (de l'ordre de 70% selon les sondages de l'époque).

Trois facteurs essentiels de réussite peuvent être identifiés :

- un travail de préparation en amont, impliquant une mobilisation des experts (sciences sociales, économie) pour parvenir à un consensus sur les réformes souhaitables ;
- l'implication de la société civile dans la formulation des recommandations ;
- un important effort de communication sur les marges de manœuvre libérées par les réformes.

1. La mobilisation d'une forte expertise scientifique en amont

Les réformes du marché du travail allemand se sont appuyées sur un ensemble de travaux d'experts : économistes, spécialistes de sciences sociales. Cette réflexion, souvent suscitée par l'Etat fédéral, a permis l'apparition d'un premier stade de consensus.

Plus largement, l'Allemagne a recours systématiquement à une expertise indépendante pour porter un diagnostic sur la situation du pays : deux fois par an, au printemps et à l'automne, un comité de 5 économistes (les présidents des 5 principaux instituts de conjoncture allemands) rend public un rapport dans lequel un tableau de l'économie allemande est brossé, la politique économique du gouvernement évaluée – et souvent durement critiquée – et des perspectives de réforme esquissées. Ce rapport – dit « rapport des 5 sages » – a eu un impact très important sur l'orientation du débat public en Allemagne au cours des dernières années ; par le pluralisme de sa composition le comité dispose d'une image d'indépendance incontestable.

2. La participation de la société civile à la formulation des solutions

En Allemagne, la formulation des recommandations de réforme du marché du travail a été faite non par le gouvernement mais par une commission indépendante formée en 2002 et présidée par M. Hartz, à l'époque directeur des ressources humaines de Volkswagen. Cette commission était composée en majorité de représentants du monde économique, de partenaires sociaux et d'universitaires. Missionnée par le Chancelier qui s'était engagé à respecter les résultats de ses travaux, elle a tellement incarné les réformes du marché du travail aux yeux des Allemands que les lois découlant de ses travaux ont été désignée sous le nom de lois « Hartz ».

L'indépendance de cette commission, son caractère pluraliste et son implication directe dans la formulation des recommandations - *dont le gouvernement avait annoncé qu'il en respecterait la teneur, au moins pour l'essentiel* – ont été des facteurs importants dans l'acceptation de la réforme.

3. Une importante communication sur les marges de manœuvre libérées par les réformes

Au moment où les réformes les plus impopulaires ont été décidées (réforme du marché du travail, réduction de certains pans de couverture sociale), le gouvernement allemand a mené une importante campagne de communication sur une deuxième phase de réformes, davantage tournées vers l'avenir : soutien à la recherche, renforcement des moyens de l'université... L'avantage était de montrer ce qui deviendrait possible *dans un deuxième temps*, une fois regagnées les marges de manœuvre résultant du premier train de réformes.

C. Ça peut marcher en France : comment ?

Un exemple de réussite en France sur lequel il est possible de capitaliser :

- *l'expertise scientifique mobilisée lors du lancement de la filière nucléaire, dont le développement a été couronné de succès par la suite*

Les exemples étrangers mettent en évidence l'importance du marketing de la réforme, par la fixation d'objectifs clairs. Il s'agit de présenter le visage de la France d'après la réforme, par des promesses concrètes (chiffage de l'impact du point de croissance supplémentaire), des rêves rassembleurs (optimisme collectif), des espoirs stimulants (success stories à mettre en avant).

L'exemplarité de la « classe dirigeante » est essentielle au succès de la réforme, pour porter la marque d'une ambition collective et d'un effort partagé. Dans cette perspective :

- la **mobilité des élites** et la **méritocratie** doivent être facilitées, notamment par l'implantation de classes préparatoires dans les quartiers populaires et dans les quartiers difficiles ;
- la **garantie de l'emploi à vie** pour les hauts fonctionnaires, qui paraît difficilement justifiable à l'heure où la contractualisation est un thème central de la réforme de la fonction publique à tous les niveaux de responsabilité, pourrait être supprimée ;
- l'**équilibre des droits et obligations** doit être respecté par tous. Ainsi, le coût de la scolarité à l'école polytechnique (pris en charge par le contribuable et estimé à 21 000 €, d'après le montant facturé aux élèves étrangers) doit faire l'objet d'une

compensation effective (rétablissement du remboursement de la « pantoufle ») de la part des anciens élèves qui n'honorent pas leur engagement de servir l'Etat (Cf. intervention de M. Attali lors de la réunion de l'atelier tenue le 9 octobre dernier) ;

- la cohérence et la crédibilité de l'argumentation peuvent être mises à mal par des pratiques telles que l'attribution de « golden parachutes ». En effet, le niveau élevé des rémunérations des dirigeants d'entreprises est justifié, en tant que tel, par la prise de risque économique et juridique (révocabilité ad nutum, sans protection). Dès lors, les golden parachutes sont largement dépourvus d'objet, et peuvent même être considérés comme contre-incitatifs puisqu'ils sont d'autant plus profitables (rapportés au temps passé) qu'ils sont mis en jeu rapidement.

Par ailleurs, une refonte des dispositifs d'évaluation des politiques publiques pourrait être un relais précieux en direction de l'opinion : plusieurs propositions sont aujourd'hui disponibles : extension du rôle de la Cour des comptes, lui donnant la possibilité de sanctionner les ordonnateurs ; création d'un organisme parlementaire d'évaluation des politiques publiques (proposition du rapport de MM. Lambert et Migaud d'octobre 2006 sur la mise en œuvre de la LOLF). Le développement de l'évaluation des politiques publiques, base de l'établissement d'un consensus sur les mesures qu'il serait souhaitable de mettre en œuvre, suppose une meilleure accessibilité des données ainsi que des incitations publiques à la recherche scientifique susceptible d'être mobilisée dans ce domaine.

Le développement de l'évaluation des politiques publiques, base de l'établissement d'un consensus sur les mesures qu'il serait souhaitable de mettre en œuvre, suppose une meilleure accessibilité des données ainsi que des incitations publiques à la recherche scientifique susceptible d'être mobilisée dans ce domaine.

Parallèlement, une réflexion sur l'accroissement de l'audience syndicale et l'amélioration de leur capacité d'expertise ne peut être absente de celle portant sur la pédagogie de la réforme. La France doit se doter de mécanismes institutionnels permettant de porter le discours de la réforme au plus près de la société civile et favorisant l'apparition du consensus. Les corps intermédiaires doivent être un pivot de la réforme.